

Présidence
De l'Union Patronale
du Var

**PLAN
PROGRAMME
2019-2022**

GÉRARD
CERRUTI

Union Patronale du Var | **Juin 2019**

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Le Conseil d'Administration de l'Union Patronale du Var, à 62 %, m'a renouvelé sa confiance pour un nouveau et ultime mandat.

Ce sera, comme je m'y suis engagé, un mandat de transition et qui permettra à une nouvelle équipe de prendre les rênes de notre syndicat pour un nouvel avenir.

Il est nécessaire que cette transition se fasse dans un esprit de collégialité, de concertation, de loyauté et avec l'esprit d'unité qui a toujours été le moteur de notre démarche.

Dans cette optique, **LA GOUVERNANCE** qui doit s'organiser doit tenir compte de **3 grands principes** :

- 1. Préserver l'indépendance de l'UPV comme premier réseau d'entreprises varois, syndicat interprofessionnel et interentreprises, pour sa liberté de parole et son action militante.**
- 2. Défendre la règle d'unité MEDEF/CPME au sein de l'UPV et sur tout le territoire du Var en conservant les notions de collégialité des décisions et de rassemblement pour une représentativité affirmée.**
- 3. Maintenir, dans les instances exécutives de l'UPV, le principe intergénérationnel du mariage de l'expérience et du « regard nouveau », sans exclusive ni stigmatisation, et poursuivre la démarche de mixité.**

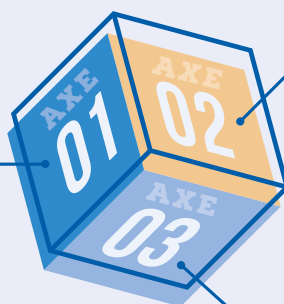
En plus de 80 ans d'existence, l'UPV est devenue non seulement le premier réseau d'entreprises varois mais aussi une des structures patronales les plus représentatives et reconnue sur le plan régional et national.

Ces résultats ne sont pas le fruit de l'action unique d'un homme mais de celle d'une équipe, du bureau, des administrateurs, des mandataires, des adhérents, des permanents mais aussi de tous les partenaires (syndicats professionnels, chambres consulaires, groupements d'entreprises, institutions, collectivités, associations) qui ont contribué, par leur volonté et dans un esprit de collaboration et d'ouverture, à faire de l'UPV ce qu'elle est devenue aujourd'hui.

Force est de constater que l'ensemble des acteurs économiques, membres de ce réseau bénéficient d'une représentativité, d'un panel de services, d'un dispositif d'animation et de formation incomparables pour un syndicat patronal, au bénéfice de toutes les entreprises, de leurs salariés et du développement économique du territoire, démontrant ainsi la capacité d'évolution et d'adaptation d'un syndicat au service de ses adhérents.

Ainsi, pour cette nouvelle mandature, et dans la continuité du travail accompli, je vous propose **un programme en 3 axes** :

Renforcer l'influence entrepreneuriale par un dialogue social territorial renoué pour le progrès économique.



Accompagner au quotidien les entreprises pour anticiper et appréhender les transitions sociétales et réformes publiques en cours, par une offre de services accrue.

Faire de la formation et de l'évolution des compétences un levier de compétitivité des entreprises et de développement de l'emploi.

Renforcer l'influence entrepreneuriale par un dialogue social territorial rénové pour le progrès économique.

Nous sommes dans une **ère de mutations** où les entreprises et les territoires doivent faire face à d'importantes transformations sociétales.

Elles impliquent l'ensemble des acteurs économiques dans un **processus de transition** : environnementale, écologique, énergétique, numérique, RH, organisationnelle...

Autant d'enjeux pour lesquels nous devons accompagner les entreprises, sur la base d'un nouveau dialogue économique et social entre les acteurs concernés et d'un constat partagé.

L'UPV sera l'initiateur de ce nouveau dialogue au travers de deux outils à réaliser :

Un « cartes sur table » des territoires

Véritable diagnostic, qui contiendra les chiffres clés des grands secteurs d'activité, ceux de l'emploi, des transports, des aménagements et infrastructures... pour **partager un constat objectif** et pour apporter à l'ensemble des décideurs, **une vision entrepreneuriale de la situation économique et sociale**, des espaces dans lesquels ils travaillent et évoluent.

Un document réalisé sur chaque bassin d'emploi et consolidé au plan départemental, (permettant les comparaisons), qui constituera le socle de discussions et d'échanges entre les partenaires économiques, pour y déceler à la fois les atouts à promouvoir et les faiblesses à combler et permettant d'établir une stratégie concertée en soutien du développement économique et de l'emploi.

Un observatoire de la fiscalité locale

Car les dispositifs fiscaux publics sont souvent difficiles à appréhender, disparates et inégaux selon les territoires, mais qui pèsent très fortement sur les entreprises locales.

Cet observatoire sera un outil au service de la réflexion des chefs d'entreprise, de leurs représentants et décideurs publics, pour construire en commun et transformer la fiscalité de proximité en levier de croissance et faciliter le développement économique de nos entreprises.

Ces deux outils pratiques de diagnostic permettront aux entreprises de se positionner, comparer leurs territoires, et surtout de **proposer aux autres partenaires** (collectivités EPCI, chambres consulaires, organisations professionnelles, associations d'entreprises, syndicats...) **dans le cadre de ce dialogue économique et social rénové, des solutions effectives en faveur de la croissance et l'emploi.**

Ils permettront de structurer une démarche militante, auprès des pouvoirs publics, dans un esprit de concertation et d'échanges et dans le but de trouver pour les entreprises, des réponses concrètes à leurs projets, sur les territoires qui les concernent.

Ce dialogue économique et social élargi, passera aussi par une formation et une implication accrue de nos représentants et mandataires patronaux :

Création de « l'Académie des mandataires »

Où chacun pourra trouver les formations et informations nécessaires à l'exercice de son mandat de représentation, pour renforcer leurs engagements et convictions militantes, leurs argumentaires, leurs propositions, dans les missions de dialogue et d'échange avec nos partenaires, pour la défense et la promotion des entreprises.

De même, dans le cadre de la mission de « L'observatoire départemental du dialogue social » auquel l'UPV participe avec ses mandataires, au titre du MEDEF var et de la CPME Var, nous aurons à **accompagner les entreprises à la mise en place du nouveau CSE** (Comité Social et Économique) et à la signature d'accords d'entreprises pour adapter leurs contraintes juridiques à leur environnement économique.

Accompagner au quotidien les entreprises pour anticiper et appréhender les transitions sociétales et réformes publiques en cours, par une offre de services accrue.

Dans un environnement en mutation, transitionnel et dans un contexte de réforme publique, l'entreprise doit pouvoir anticiper et s'adapter aux nouveaux enjeux économiques et sociaux pour pouvoir exister et se développer.

C'est le rôle d'un syndicat inter-entreprises de prendre en compte ces changements et d'accorder en conséquence ses services et actions.

L'UPV offre déjà un panel très large de services « experts » pour répondre aux attentes quotidiennes des entreprises, mais nous devons définir des axes complémentaires, pour un accompagnement encore plus efficace de nos adhérents, en correspondance avec leurs besoins et permettant aussi d'étoffer des partenariats et avec une dimension numérique affirmée :

Proposer aux entreprises des diagnostics de situation (auto-administrés ou accompagnés)

Pour s'évaluer et orienter leurs stratégies sur des thèmes fondamentaux :

RSE, Numérique, RGPD, Ressources Humaines et recrutement, achat responsable, démarche commerciale, financement, gestion des déchets, sûreté informatique ...

Structurer une offre spécifique pour les indépendants, TPE, commerçants, artisans sous la forme d'une « plate-forme numérique de service »

Avec une adhésion dédiée.

Actualités, formations, expertise et conseil, accompagnement à la cession, création, reprise, financement de l'activité...

Sous un format pratique, simplifié et réactif.

Accompagner les PME-TPE pour répondre à la commande publique

Répondre à la commande publique est souvent jugée complexe, difficile, et de fait, est souvent délaissé par les TPE-PME. Mais pour autant cela reste un fort potentiel de développement d'activité.

L'UPV doit inciter ces entreprises à y répondre en les accompagnant **par des formations et un soutien technique renforcé.**

Inciter les entreprises à intégrer une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et QVT (Qualité de Vie au Travail) comme levier de performance et de création de valeur.

L'UPV doit proposer une offre élargie : rencontres RSE, transition écologique, économie circulaire, santé et sécurité au travail, prévention des risques psychosociaux, label emploi « Emp'itude », services aux salariés, nouveau management, Co-développement professionnel, intelligence collective...

Pour une performance durable des entreprises.

Mettre en place un observatoire de la santé du dirigeant en partenariat avec les services de santé au travail et des spécialistes.

(laboratoire d'étude Amarok)

Les chefs d'entreprises sont souvent les « parents pauvres » de la santé au travail, les inciter à prendre soin d'eux est fondamental pour la pérennité de leur activité et préserver leur premier actif immatériel.

Études, sensibilisations, préconisations, formations.

Encourager les entreprises varoises à s'ouvrir à l'international et au E-business

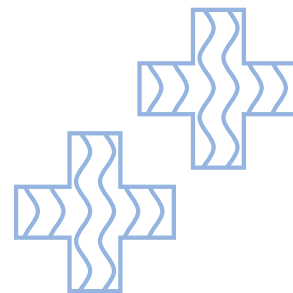
Par le développement de places de marchés, de formations sur le nouveau commerce, la participation à des programmes européens (exemple Marittimo Interrreg) ou des missions à l'international ciblées et organisées en partenariat et en proposant le parrainage d'entreprises expertes.

Développer en partenariat, une offre de produits financiers élargie et innovante pour faciliter l'accès des entreprises au financement

(En alternative ou complémentarité des produits bancaires)

Financements participatifs, Crowdfunding, Crowdfunding, prêts hypothécaires, micro crédit ...

Défiscalisation dans le cadre du Mécénat (dispositif Artmonia porté par l'UPV, plateforme de projet ouverte au mécénat d'entreprise).





3

Faire de la formation et de l'évolution des compétences un levier de compétitivité des entreprises et de développement de l'emploi.

Dans un environnement de réforme de la formation et de l'apprentissage et dans un contexte de chômage, économiquement pénalisant, les entreprises doivent s'adapter en permanence pour rester compétitives et performantes, pour atteindre leurs objectifs de développement.

La formation professionnelle et initiale, et l'apprentissage, constituent l'un des meilleurs moyens d'y parvenir, pour trouver les solutions concrètes en matière de compétences et de savoir-faire.

L'UPV est fortement impliquée sur ce sujet au travers de ses structures de formation professionnelle et en apprentissage (UPV-FD, CFA IMSAT) où elle forme plus de 400 alternants par an et dispense annuellement plus de 200 000 heures de formation.

Mais elle a aussi développé en partenariat avec l'État, la Région et les collectivités, la CCI, des dispositifs « formation - insertion » pour les publics les plus éloignés de l'emploi (École de la deuxième chance, École des plombiers du numérique, SAT emploi, plus de 550 jeunes en insertion par an) répondant ainsi aux spécificités des territoires et des entreprises, en matière d'emploi, de compétences et de recrutement.

L'effort sur la formation doit pour autant être amplifié avec de nouvelles filières de formation, des dispositifs innovants sur les territoires et une promotion très large de l'apprentissage.

C'est ce à quoi, l'UPV doit s'engager :

Développer un dispositif de préapprentissage

En amont de l'apprentissage, nous devons nous investir sur des dispositifs qui permettent aux jeunes de (14 à 30 ans) **de découvrir l'alternance** et développer leur **employabilité**, acquérir les compétences de **savoir-être, construire un projet professionnel**.

L'UPV au travers de son CFA IMSAT/Futurosud portera un des projets nationaux « PIC préapprentissage » de la Caisse des dépôts :

Détection, information et orientation des candidats (objectif 450 jeunes)

Parcours individualisés

Accompagnement vers l'emploi et la formation en alternance

Proposer de nouvelles filières et thématiques de formation en correspondance avec les besoins des entreprises et des publics

En formation initiale diplômante ou qualifiante, en alternance et en insertion.

Les besoins des filières sont nombreux sur notre territoire : **tourisme, sport et animation, services à la personne, viticulture, fibre optique, mécanique, bâtiment...**

pour lesquels l'UPV, en partenariat et concertation, avec les responsables des secteurs concernés et les entreprises, proposera de nouveaux dispositifs de formation et des nouvelles thématiques sur ses écoles. (UPV-FD, IMSAT, E2C, École des plombiers du numérique)





3

S'inscrire dans une démarche « numérique pour tous » en créant sur le Var et avec des collectivités partenaires une « digitale académie »

Espaces de co-learning (salles connectées avec encadrants et présence des étudiants sur les sites de proximité au moins 16h/semaine et avec un tutorat et coaching organisé.)

35 universités et écoles déjà concernées pour faciliter l'accès des jeunes aux formations post-Bac et universitaires.

Véritable dispositif de proximité pour résoudre les problèmes d'éloignement, d'absence de transports, du choix des filières, du coût du logement étudiant...

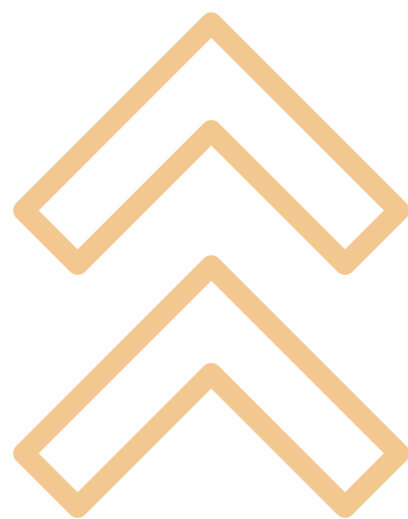
Mais aussi pour offrir aux entreprises du territoire et leurs salariés, sur leurs bassins de vie, **un accès simplifié aux formations supérieures. (Du DAEU Diplôme d'Accès aux Études Universitaires, au Master)**

Création d'au moins 2 à 3 espaces dans le Var sur les zones les plus concernées.

Multiplier les dispositifs de E-learning pour la formation professionnelle

Pour promouvoir les nouvelles formes d'apprentissage et de formation, plus adaptées à la diversité des publics, plus souples et agiles pour répondre aussi aux besoins des entreprises de la TPE aux plus grandes.

Avec une offre UPV riche et variée, sur plateforme internet, en création ou en partenariat sur des dispositifs existants.



C'est donc un programme ambitieux, novateur et très concret que je vous propose pour les trois ans à venir.

L'UPV, forte de son expérience et de son ancrage territorial, doit rester le fer de lance du syndicalisme patronal et du développement économique du var, dans une démarche d'ouverture, de transition, de concertation, de dialogue et de partenariat et dans le respect des compétences et prérogatives de chacun.

Mais elle doit aussi garder son indépendance et sa liberté de parole et de proposition pour mieux défendre la communauté entrepreneuriale.

Elle a grâce à vous, les moyens de ses ambitions, comme elle l'a prouvé jusqu'à maintenant, elle en a aussi la volonté et votre soutien sera le gage de sa réussite pour les années à venir.

**Merci à tous
de votre
confiance.**

Présidence De l'Union Patronale du Var

PLAN PROGRAMME
2019-2022

GÉRARD CERRUTI